

Séance du 13 AOUT 2014

Le 13 août 2014, à 18 h 30 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Le Ribay se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, André ROCTON

1°) Convention de fournitures de repas pour la cantine scolaire

La commune du Ribay renouvelle, à compter du 1^{er} septembre 2014 la convention de fournitures de repas pour la cantine scolaire avec le Foyer Logement du Horps.

2°) Tarifs repas cantine

Les tarifs des repas pour la cantine scolaire sont fixés comme suit à compter du 1^{er} septembre 2014 :

	Tarifs fixés au 01/09/2014
Repas enfants	3.80 €
Repas adulte	7.50 €

3°) Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école

Le conseil municipal décide de demander DECIDE de demander aux communes de résidence, ne disposant pas d'une école publique, une participation aux frais de fonctionnement de l'école, pour les élèves inscrits à l'école publique du Ribay et domiciliés à l'extérieur conformément à la circulaire 2014-07-DPT-41 du 21 juillet 2014

4°) Réfection du Chemin rural « La Courlandais »

L'offre de l'entreprise Lochard Beaucé a été retenue pour la réfection du Chemin de la Courlandais. Coût des travaux : 5 127 € HT

5°) Vente Logement Locatif 7 rue des Quatre -Vingts

A la demande du locataire, le conseil municipal a accepté de proposer à la vente, à la personne qu'il l'occupe, le logement sis 7 rue des Quatre-Vingts. Le prix de vente est fixé à 95 000 € Net.

6°) Service Logement – 15 rue des Quatre Vingts

Les radiateurs de ce logement sont à remplacer. Le devis de l'entreprise JARDIN GOUPIL s'élève à 3 778.78 € HT pour 7 radiateurs et 1 radiateur sèche-serviette.

Le radiateur sèche-serviette sera posé en 2014, les autres au cours du 1^{er} trimestre 2015.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE RIBAY

7°) Avenant à la promesse synallagmatique de bail emphytéotique en vue de l'exploitation d'un parc éolien

Dans le cadre de l'installation d'un parc éolien sur le terrain du Mont du Saule, un avenant est adopté à la promesse synallagmatique de bail emphytéotique pour la constitution de servitudes.

8°) Commission Location d'évaluation des charges transférées

Est désigné

- Mme Frangeul Brigitte, représentante titulaire
- Mme Fabro Nora, représentante suppléante

A la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de Communes de Le Horps Lassay